

BERNARDEAU Jean x RICHARD Françoise – CM.22.12.1640 Jean BIRAUD

Demeurant au bourg de Salles où sa femme est décédée avant 1666.

Fils de Jean et de + Jeanne DELINEAU * Fille de + Michel et de + Marie ROULLEAU sous l'autorité de son beau-père Jean BAROT, marchand meunier demeurant à Salles.

Mariage RPR. Communauté de biens par moitié.

Dot de la future épouse : la somme de 60 livres, 1 lit garni de couette, traversier, 2 linceuls, 2 nappes, 2 serviettes, 2 écuelles d'étain, 6 boisseaux de blé de moulin mesure de la Mothe-St-Héray, et 2 boisseaux de farine de froment pour aider à faire le festin des noces. Moyennant les dites choses, elle renonce aux droits successifs mobiliers de sa mère et aux droits de communauté avec son beau-père.

Témoins du futur : Pierre et Louis BERNARDEAU frères, Jean CHABOUSSANT beau-frère, Jacques DELINEAU, Daniel PARNAUDEAU, Jean et Pierre VACHIER, André REVERSÉ, Jean LIEGE cousins.

Témoins de la future : Jacques et André RICHARD frères, Paul THEBAULT beau-frère, Jean ROULLEAU et Mathurin BARBIER oncles, Thomas et Samuel GUESSARD, Jean JOLLET, Jean URSAULT.

Enfant :

Mathurin x Suzanne BARIQUAULT – CM.9.03.1666 Léon BIRAUD

BERNARDEAU Jean x ROGIER (ROUGIER ?) Suzanne

Marchand au bourg de Pamproux. Sa femme teste le 29.05.1662 Vincent ROBIN, indisposée de son corps, enterrement catholique, donation à son mari.

Enfants :

Suzanne x Colas SIQUAULT – CM.14.11.1661 Léon BIRAUD

Jean

BERNARDEAU Jean x ROUSSEAU Suzanne – CM.12.07.1623 Jean AUDEER

Marchand cordonnier au bourg de Pamproux où sa femme est décédée avant 1649.

Fils de Jacques, marchand cordonnier et de + Jeanne NIVARD au bourg de Pamproux.

Fille de François, marchand texier en draps et de Jeanne MATHAULT demeurant à la Mothe-St-Héray.

Mariage RPR. Communauté de biens par moitié.

Dot du futur : 4 linceuls, 2 nappes de 2 aunes de long, 6 serviettes, 6 essuie-mains, 6 écuelles, 6 assiettes, 1 poêle à buhée à tenir 6 seaux d'eau, 1 chaudron à tenir 2 seaux d'eau, le bois d'un châlit de noyer, 1 fût de pipe et 1 fût de barrique, 1 broche de fer, 1 poêle à queue, 1 landier plus la jouissance d'une boutique et cave sous la boutique où il travaille avec son père, étant sous la chambre haute de Me Jacques ROBERT, sieur de Mortagne, à cause de ses enfants, dans la Grand'rue allant de la halle de Pamproux au Prieuré à droite, avec la marchandise et les outils étant dans la boutique pour une valeur de 150 livres. Plus la propriété d'une pièce de terre de 2 boisselées, de 2 jardins à la Liborlière à semer 6 mesures de chenevois, de 3 pièces de vigne de 5 journaux moyennant quoi il renonce à sa part de communauté au profit de son père. En outre, son père laisse aux futurs époux la jouissance d'une chambre dans la maison où il demeure.

Dot de la future épouse : la somme de 100 livres, 1 lit de plume garni de son traversier et couverte, 4 linceuls, 4 nappes de 2 aunes, 4 serviettes, 4 essuie-mains, 4 écuelles, 4 assiettes, 1 chaudron à contenir 3 seaux d'eau, 1 pot de fer avec sa couverture et cuillère, 1 coffre ferré et fermant à clef de 3 pieds de long, 1 pinte d'étain, 1 poêlon, 1 fût de barrique, 1 chopine, 1 landier, 1 charge de blé mesture. Jean SIMONNET, laboureur à La Mothe-St-Héray, pour récompenser sa nièce de ses bons services, lui lègue la somme de 100 livres à prendre après son décès.

Témoins du futur : son père, Daniel BERNARDEAU oncle ; Me Abel BERNARDEAU, Daniel ACHARD, Jean BRACONNIER cousins germains ; Bastien BELLET, Pierre GASTINEAU, René BELLET, Bastien et Pierre BELLET, Isaac PERAULT, Samuel FOUCAULT cousins ; Thomas PAREAU parrain.

Témoins de la future : père et mère, Jean SIMONNET et Jeanne CACAULT oncle et tante, Pierre ROUSSEAU oncle, Jacques MIMAULT et Catherine ROUSSEAU sa femme oncle et tante ; Michelle URSAULT grand-mère ; Pierre PERUQUIER le jeune, Louis PERUQUET, Pierre BERAULT, Jean URSAULT cousins.

Signatures B32, p. 372